



Communiqué à la presse

16 mars 2012

Les médecins de l'éducation nationale obtiennent enfin le début d'une revalorisation !

Une étape majeure a été franchie le 15 mars avec le vote à l'unanimité par les syndicats en Comité technique ministériel de projets de décret conduisant à une revalorisation des médecins de l'éducation nationale.

Il est à rappeler que ces derniers s'étaient fortement mobilisés à ce sujet en février 2012.

Deux projets de textes, statutaire et indiciaire, amorcent le début d'un processus de renouveau de la médecine scolaire. Ainsi, l'ensemble des médecins de l'éducation nationale bénéficiera d'une revalorisation avec un accent marqué sur une modification de la grille indiciaire dès le début de carrière, puisque les médecins de premier grade seront alignés sur la grille des médecins inspecteurs de santé publique avec lesquels ils formaient autrefois un seul corps. Si les postes de médecins conseillers techniques sont, en termes d'emploi, soumis à une limitation de durée compte tenu des règles actuelles de la fonction publique, ils s'ouvrent à d'autres fonctions que celles de conseillers techniques auprès des recteurs ou directeurs des services départementaux de l'éducation nationale. L'accès au hors échelle B, voire même au B bis, sera donné à certains d'entre eux. Les médecins plus expérimentés du second grade ont leur grille indiciaire également modifiée, même si celle-ci reste encore en deçà des références d'autres grilles médicales de la fonction publique.

Les avancées sont réelles et significatives, mais comme le préconise le Comité d'Évaluation et de Contrôle des politiques publiques, l'objectif de rapprochement des médecins de l'éducation nationale avec les autres médecins de la fonction publique devra être poursuivi lors d'une étape ultérieure.

Dans l'immédiat, sont instamment attendues les signatures ministérielles et la validation par le Conseil d'État des nouveaux décrets sur les médecins de l'éducation nationale.

Corinne Vaillant, secrétaire générale du SNMSU-UNSA Education

06 81 50 36 05

snmsu@unsa-education.org